

Monsieur le Maire,

Et Messieurs les Conseillers,

Je vous remercie, au nom de mes concitoyens, pour la permission que vous m'accordez de m'adresser à vous ce soir comme représentant de leurs opinions. Le nombre des signatures que vous voyez sur cette requête aurait sans doute suffi pour vous faire comprendre qu'il n'y a qu'une voix à Montréal, et que cette voix est favorable à l'objet de la requête que nous vous présentons. Mais cela n'est pas assez pour exprimer l'ardeur qui anime le public en ce moment. Vous voyez ici, devant vous, venant ajouter au poids de leurs signatures, l'influence de leurs personnes, des citoyens de la plus haute respectabilité, des hommes de tout âge, de moyens et de position. Je voudrais être plus digne de remplir l'importante mission qu'ils m'ont fait l'honneur de me confier; je voudrais être plus capable de combattre efficacement les adversaires des intérêts de la cité qui, dans un but de spéculation privée, prennent les moyens d'enlever à notre cité un commerce qui lui appartient légitimement et de droit. Néanmoins je vais tâcher de le faire de manière à porter chez vous la conviction.

En paraissant devant cet honorable conseil, chargé que je suis de porter la parole au nom des délégués choisis par les citoyens les plus marquans de cette cité par leur esprit d'entreprise, leur valeur et leur intelligence, je ne puis me dissimuler qu'ils auraient pu trouver pour interprète un champion plus capable de faire valoir le projet qu'ils soutient, et dont la sanction que nous vous demandons doit être le résultat de la justice de notre cause et du profond sentiment qui vous anime dans l'accomplissement des devoirs de votre charge.

Toute entreprise d'une importance publique qui augmente la richesse individuelle doit nécessairement tourner au profit de la communauté et on peut juger de l'étendue de la prospérité qu'elle en retire, quand l'autorité municipale vient y attacher son sceau.

Nous entrons dans une ère de vie et d'activité dans l'ordre social et commercial sans exemple jusqu'à ce jour. Les richesses inépuisables, dont les flots roulent sans intermission des régions dorées de la Californie et de l'Australie, font sentir l'influence jusque dans ces contrées, y alimentent l'esprit d'entreprise et facilitent l'exécution de grandes entreprises publiques qui sans cela languiraient pendant de longues années. C'est dans de pareilles circonstances qu'on peut tracer les plans de grandeur future et s'assurer la permanence des droits qu'on peut ac-

quérir, et tout citoyen animé d'un sentiment d'honneur à ce moment de crise sent qu'il est chargé de veiller aux intérêts de la génération future. Se taire en cette occasion deviendrait lâcheté et hésiter serait un crime.

Une contestation de la plus haute importance pour les citoyens de cette cité a occupé les colonnes des journaux publics; je viens la soumettre devant ce conseil comme tribunal légitime dont j'invoque le jugement.

La cité de Montréal consentira-t-elle à abandonner tous les avantages de sa position? dédaignera-t-elle les vœux et les besoins de la population agricole, déjà nombreuse, et qui s'augmente chaque jour, et qui s'étend à plus de soixante-et-quinze milles au nord; approuvera-t-elle le détournement du trafic naturel et profitable de ses rues, vers le village de Lachine et la ville de Plattsburg dans l'Etat de New-York? En d'autres termes, le chemin de fer de St. André et Bytown qui plus tard atteindra jusqu'à la Baie Georgienne en traversant l'intérieur de la région baignée par l'Ottawa devra-t-il s'élaner du cœur de la ville de Montréal, ou bien ne sera-t-il que le prolongement du chemin de New-York par la ligne de St. Louis jusqu'à l'Ottawa? Telle est la question qu'il s'agit de discuter.

Il semble à peine croyable qu'une semblable discussion puisse s'élever une fois que le mérite relatif de ces projets est dépourvu de tout verbiage et présenté dans toute sa vérité.

Ce serait nous déclarer ignorants de nos devoirs, indignes de notre position, et peu soucieux de nos obligations que d'abandonner un commerce légitime que la nature et notre situation géographique amène à notre porte, et rejeter des relations lucratives avec la partie agricole et les commerçans de bois du Nord pour en faire recueillir tous les avantages à une compagnie Anglo-Américaine. S'ils n'étaient pas prudents, du moins ils étaient sincères propriétaires du chemin de fer de Plattsburg et Montréal, lorsque, parlant de cette partie du chemin qui se trouve dans cette province, ils disaient " que ce chemin serait d'une importance incalculable pour les villes de Troy, Albany et New-York en leur permettant de disputer à Boston et autres villes de l'Est le commerce immense et précieux de l'Ouest et du Canada, qui trouve maintenant un débouché dans cette direction."

Vous ne pouvez aider aucune entreprise qui tende à enlever le trafic de la cité; le but de vos efforts et de vos mesures doit être la concentration, l'encouragement de tout projet de nature à augmenter notre commerce, à fournir de l'occupation aux citoyens, à faci-